



JANVIER 2021

L'EAU EN AFRIQUE: OBJET DE CONVOISTISES ET ENJEU STRATÉGIQUE



© AFRIQUE - CENTRALE.FR

ECRIT PAR ALIZÉE STUDZINSKI



Alizée Studzinski a tout d'abord été attirée par le Droit avant d'orienter son parcours vers la Géopolitique et les Relations Internationales. Ainsi, elle a réalisé son Master 2 en Géopolitique et Sécurité internationale à l'Institut Catholique de Paris. Son mémoire de fin d'études portait sur les conséquences du dérèglement climatique sur la conflictualité en Afrique de l'Est et dans l'Afrique des Grands-Lacs, reposant sur une étude comparée entre l'Ethiopie et la République démocratique du Congo.



INTRODUCTION

Les questions de l'accès à l'eau et de son approvisionnement sont au cœur des perspectives du développement de nombreux pays dans le monde. Néanmoins, cette problématique est particulièrement perceptible en Afrique, qui subit de plein fouet les effets du dérèglement climatique. L'accentuation des phénomènes climatiques soudains et violents ne fait qu'exacerber des difficultés existantes.

Les ressources en eau subissent déjà de fortes pressions, dues à la croissance démographique et à la dégradation des bassins versants causée notamment par le changement dans l'utilisation des terres et l'envasement des bassins. Les changements climatiques risquent d'aggraver cette situation. En ce qui concerne l'accès à l'eau potable, la hausse des températures accentuera les périodes de sécheresse, et donc aura pour conséquence probable des situations de pénuries en eau. Ceci est particulièrement inquiétant lorsque l'on sait que seulement 56 % de la population africaine bénéficie d'un accès durable à l'eau potable, et que ce pourcentage se réduit à 42 % en milieu rural (Forum pour le Partenariat avec l'Afrique, 2008). Selon les prévisions du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), vers l'an 2025, vingt-cinq pays africains seront sujets à des pénuries d'eau et au stress hydrique.

Peut-on craindre une véritable pénurie de cette ressource si indispensable ? La probable raréfaction de cette ressource pourrait-elle devenir source de tensions ?

Une raréfaction progressive de la ressource en eau potable

La raréfaction des ressources en eau suscite de plus en plus d'inquiétudes. D'après le GIEC, 60% de la population mondiale risquent de vivre dans des zones à forte pénurie d'eau d'ici à 2050. Tous les aléas climatiques comme la sécheresse, la désertification ou encore la déforestation ont l'eau pour point commun. L'instabilité des précipitations affecte tous les secteurs, et plus particulièrement le secteur agricole. La sécheresse comme les inondations ne permettent pas un bon rendement des cultures, en plus de ne pas pouvoir nourrir suffisamment le bétail¹. Pour les cultures dépendantes en eau, cette ressource est un enjeu central. Le changement climatique va d'abord affecter le remplissage des réservoirs d'eau souterraine, soit directement via les pluies, ou indirectement via l'accroissement de la demande, en particulier pour l'irrigation qui aujourd'hui totalise 70 % de la consommation d'eau souterraine. Les estimations suggèrent qu'avant trente ans, le système global alimentaire nécessitera

¹ *Ibid.*, p.63



entre 40 % et 50 % d'eau supplémentaire. La demande d'eau par les municipalités et l'industrie va augmenter de 50 à 70 %, celle du secteur de l'énergie de 85 %. Au total : le monde pourrait faire face à un manque d'eau disponible d'environ 2.700 milliards de mètres cubes d'ici à 2030 avec une demande supérieure de 40 % aux disponibilités². La crise climatique est donc aussi une crise de l'eau³.

Pour autant, Frédéric Lasserre, professeur à l'Université Laval (Québec) et directeur de l'Observatoire de recherches internationales sur l'eau (ORIE), soutient que « la rareté en eau ne signifie pas pauvreté en eau »⁴. La République démocratique du Congo (RDC) semble en être l'exemple le plus probant. Les ressources en eau y sont considérables car le pays possède à lui seul la moitié des réserves d'eau africaines. Mais malgré cela, trente-trois millions d'individus en milieu rural n'ont pas l'accès à une eau de qualité. En 2010, le taux d'accès à l'eau en RDC était de 26%⁵. Et ajoutons qu'en zone rurale, seul un habitant sur six dispose d'un accès à l'eau potable. En 2011, les eaux de surface représentaient environ 52% des réserves en eau de l'Afrique. La RDC dispose des ressources hydriques les plus importantes du continent, notamment grâce aux abondantes précipitations annuelles d'une moyenne d'environ 6 000 milliards m³ par an. Mais ces précipitations sont variables selon les régions et les saisons. La RDC est autonome en eau car 70% de ses ressources actuelles en eau renouvelable proviennent des précipitations sur son territoire. Le fleuve Congo est le plus puissant d'Afrique. 62% du bassin versant du Congo se situe en RDC, et il couvre la quasi- intégralité du pays. Globalement, les eaux de surface en RDC sont de bonne qualité.

Les eaux souterraines et les eaux de source sont les plus importantes à étudier. En effet, la majorité des Congolais principalement en zone rurale en sont dépendants pour un approvisionnement en eau potable. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) relevait dans son rapport qu'en 2011, les nappes phréatiques représentent environ 47% des ressources hydriques renouvelables de la RDC⁶. L'eau potable provient principalement de sources captées très utilisées dans les villages isolés. Mais les puits sont trop peu nombreux pour subvenir aux besoins de l'ensemble de la population congolaise. Cela peut laisser présager un risque de pénurie physique d'eau, alors même que la demande en eau pour consommation domestique croît, et qu'elle ne fera qu'augmenter en vue des prévisions de croissance démographique annoncées à horizon 2050 et 2100.

² Richard HIAULT, « ces « guerres de l'eau » qui nous menacent » [en ligne], Les Echos, 6 août 2019, <https://www.lesechos.fr/2016/08/ces-guerres-de-leau-qui-nous-menacent-1112386>

³ Olivier PETITJEAN « l'eau au centre de la crise climatique : introduction au dossier » [en ligne], Partage des eaux, 16 décembre 2015, <https://www.partagedeseaux.info/L-eau-au-centre-de-la-crise-climatique-Introduction-au-dossier>

⁴ Frédéric LASSERRE, « Conflits hydrauliques et guerres de l'eau : un essai de modélisation », *Revue internationale et stratégique*, 2007/2 (N°66), p. 113

⁵ PNUE « rapport technique – problématique de l'eau en République démocratique du Congo » [en ligne], 2011 https://postconflict.unep.ch/publications/UNEP_DRC_water_FR.pdf p.6

⁶ PNUE « rapport technique – problématique de l'eau en République démocratique du Congo » [en ligne], 2011 https://postconflict.unep.ch/publications/UNEP_DRC_water_FR.pdf p.16



En 2011, dans ce même rapport, le PNUE estimait déjà que le prélèvement en eau devait croître drastiquement d'ici 2025. Le chiffre passerait de 186 millions de m³ pour les ménages en 2000 à 874 millions de m³ pour l'année 2025⁷. Malgré une richesse certaine en ressources hydriques, le pays est confronté à une importante crise de l'eau potable. Elle est notamment le résultat de faibles investissements dans les infrastructures, de la destruction des bâtiments pendant les guerres qui ont séviés dans le pays, et d'une mauvaise gouvernance de l'eau. Le principal problème du pays est principalement lié à son approvisionnement en eau et à sa qualité, et ce principalement en zone rurale. En 2011, le PNUE retenait trente-trois millions d'individus en milieu rural n'ayant pas d'accès à une eau de qualité. Les populations les plus impactées sont les populations rurales congolaises car les centres urbains et périurbains disposent d'un accès à l'eau potable plus important. De plus, les investissements pour donner un accès à l'eau viable en zone rurale sont moins importants. La couverture en eau dans les zones rurales a toujours été faible mais les diverses guerres l'ont encore plus affaiblie. Les infrastructures hydriques délabrées et le manque d'entretien renforcent ce problème de disponibilité en eau en zone rurale. De plus, comme évoqué plus tôt, les sources sont les principales voies d'approvisionnement des populations rurales. Mais ces sources déjà peu nombreuses sont aussi très peu aménagées, et sécurisées⁸. Ces sources, souvent peu profondes, sont vulnérables à la contamination et à la dégradation des terres, ce qui fragilise la qualité de l'eau potable⁹. L'érosion des sols, la déforestation ou encore les exploitations minières et agricoles ont fortement dégradé le paysage congolais. Les activités d'extraction minière dans les régions du Katanga du Kasai ont par exemple causé une perte de superficie des sources d'eau potable et engendré la pollution des eaux souterraines et de surface¹⁰. L'incapacité du gouvernement central à assurer l'approvisionnement de sa population en eau creuse encore davantage le fossé entre urbains et ruraux. De plus, le gouvernement ne veille pas au contrôle de qualité de l'eau disponible. Ainsi, les populations rurales s'approvisionnent en eau comme elles le peuvent, soit en s'éloignant toujours plus loin pour trouver des points d'eau, ou en récupérant de l'eau stagnante souvent polluée par les usines et mines.

Aujourd'hui encore, la RDC fait les frais d'une mauvaise gouvernance de la ressource hydrique. Les pénuries d'eau potable s'accumulent notamment en zones urbaines, faute de moyens financiers et matériels. Le dernier exemple en date était à Kinshasa fin décembre 2019¹¹.

⁷ PNUE « rapport technique – problématique de l'eau en République démocratique du Congo » [en ligne], 2011 https://postconflict.unep.ch/publications/UNEP_DRC_water_FR.pdf p.20

⁸ PNUE « rapport technique – problématique de l'eau en République démocratique du Congo » [en ligne], 2011 https://postconflict.unep.ch/publications/UNEP_DRC_water_FR.pdf p.34

⁹ *Ibid.* P.40

¹⁰ Evaluation environnementale du PNUE du secteur minier du Katanga. In PNUE « rapport technique – problématique de l'eau en République démocratique du Congo » [en ligne], 2011 https://postconflict.unep.ch/publications/UNEP_DRC_water_FR.pdf p.40

¹¹ AFP, « RDC : Kinshasa sans eau pendant les festivités de fin d'année » [en ligne], Le Figaro, 22 décembre 2019 <https://www.lefigaro.fr/flash-actu/rdc-kinshasa-sans-eau-pendant-les-festivites-de-fin-d-annee-20191222>



En définitive, la question hydrique en RDC est un véritable défi à surmonter. De prime abord, la ressource en eau semblait être un atout majeur du développement du pays. Mais au fur et à mesure des années, le problème de l'eau ne cesse de croître au point qu'il deviendra certainement un fardeau à cause de la croissance démographique qui risque très certainement d'amplifier le problème de l'accès à l'eau pour les populations.

Cependant, d'autres pays font face à ce qu'on appelle une pénurie physique en eau. En Afrique, la zone de la Corne y est confrontée. En Éthiopie, le volume d'eau renouvelable disponible ne cesse de décroître car les pluies annuelles sont décalées de plusieurs mois à cause de la sécheresse intense qui sévit dans le pays¹². Ces nombreuses vagues de sécheresses ont favorisé l'assèchement des points d'eau. Par exemple, en 2014, dans le village de Tesso Qelo dans la région de Borena au Sud du pays, il ne restait que deux points d'eau encore actifs à trois heures de marche¹³. Ainsi, pour s'approvisionner en eau potable et abreuver le bétail, les populations doivent marcher de plus en plus loin. De plus, le manque d'eau potable crée de l'insécurité alimentaire car les cultures nécessitent une grande quantité d'eau pour se développer. Les récoltes sont alors mauvaises et donc la population, principalement agricole, manque de nourriture. Ainsi, l'eau semble donc devenir une denrée rare, principalement pour les populations rurales dont l'accès en quantité suffisante n'est pas assuré. Le manque d'eau potable en Éthiopie est fortement aggravé par le changement climatique car l'instabilité des précipitations ne favorise pas le renouvellement de l'eau verte et l'eau bleue¹⁴. Enfin, la rareté de la ressource hydrique conduit les populations à parfois s'approvisionner dans des sources impropres à la consommation, points d'eau fréquentés par le bétail dans lesquelles on peut y trouver des excréments. Cela a pour conséquence le développement de maladies mortelles liées à l'eau. En 2018, une épidémie de diarrhée a fortement touché la région du Tigré au nord du pays¹⁵. La cause de l'épidémie serait la consommation d'une eau bénite distribuée dans des monastères de la région. Cette eau serait issue d'une rivière infectée par les germes de la maladie. De plus, l'eau stagnante favorise la reproduction d'insectes, contribuant à des épidémies de paludisme.

¹² Julie BLASCO, Audrey GRATTON « manque d'eau potable en Ethiopie » [en ligne], 23 février 2014, <http://environnement.mongroupe.ca/manque-deau-potable-en-ethiopie>

¹³ Action contre la faim, « Ethiopie, la sécheresse menace à nouveau les agriculteurs » [en ligne], 26 novembre 2019, <https://www.actioncontrelafaim.org/a-la-une/ethiopie-la-secheresse-menace-a-nouveau-les-agriculteurs/>

¹⁴ L'eau bleue correspond à l'eau qui transite rapidement dans les cours d'eau, fleuves, lacs, nappes phréatiques. Elle représente 40% de la masse totale des précipitations.

L'eau verte se stocke dans le sol et dans la biomasse. Elle est évaporée ou absorbée. Elle représente 60% de la masse totale des précipitations.

¹⁵ « Une eau bénite déclenche une épidémie de diarrhée en Ethiopie » [en ligne], BBC News Afrique, 7 septembre 2018, <https://www.bbc.com/afrique/region-45446128>



La pression sur la ressource hydrique se fait de plus en plus ressentir. La denrée se raréfie alors même que la population est toujours en nécessité vitale de l'acquérir. Ainsi, cet or bleu ne peut-il pas devenir l'objet de convoitises ?

L'or bleu : source de tensions ?

L'eau, qu'on qualifie d'or bleu, est pour certaines régions du monde une denrée rare. Et les changements climatiques en cours et à venir vont encore davantage influencer la disponibilité de la ressource. Cependant, le changement climatique est loin d'être l'unique facteur d'une probable pénurie car les faiblesses structurelles en sont aussi l'origine.

En vue de la dépendance de tous en eau et la rareté de cette dernière qui se profile, l'eau risque de faire l'objet de convoitises et donc devenir source de conflit. Cette ressource peut aussi être perçue comme un enjeu économique et surtout, un objet de souveraineté¹⁶. Le XXI^e a longtemps été annoncé par les scientifiques comme le siècle des conflits de l'eau, cette ressource ayant le rôle de catalyseur de tensions interétatiques¹⁷. En effet, l'eau pourrait devenir l'une des premières causes de tensions internationales¹⁸. Frédéric Lasserre souligne justement que : « Si peu de guerres ont éclaté à cause de conflits sur l'eau, leur rareté passée n'est certainement pas gage du futur dans un monde affecté par les changements climatiques et où la population a augmenté à un rythme et jusqu'à un niveau jamais connu auparavant. ». De plus, en 2015, le forum économique mondial de Davos a mis au premier plan le risque de conflits liés à l'eau. La COP22 au Maroc a aussi mis cette thématique au centre des discussions. En mai 2016, dans un rapport spécial de la Banque mondiale sur le réchauffement climatique, il était soutenu que « près de 1,6 milliard de personnes - presque un quart de l'humanité - vit dans des pays ayant une rareté physique en eau. Et d'ici à vingt ans, ce chiffre pourrait doubler ».

Finalement, si les ressources en eau se raréfient dans certaines régions à un point tel que l'approvisionnement des populations soit sévèrement menacé, il y a fort à parier que des conflits puissent émerger entre usagers, communautés ou entre États voisins pour accéder à cette ressource. Tous prennent conscience de l'enjeu crucial que représente la ressource hydrique et que le risque de conflit est à prendre en compte. On pourrait parler de conflit climatique dans lequel les hommes pourraient s'affronter pour l'appropriation de cette ressource. La solution pour éviter tout conflit autour de l'eau serait de convenir de sa répartition par la voie du droit. Pour autant, ces Traités sont

¹⁶ Frédéric LASSERRE, « Conflits hydrauliques et guerres de l'eau : un essai de modélisation », *Revue internationale et stratégique*, 2007/2 (N°66), p. 105.

¹⁷ *Ibid.* P.106

¹⁸ Propos du CNRS tirés de Richard HIAULT, « ces « guerres de l'eau » qui nous menacent » [en ligne], Les Echos, 6 août 2019, <https://www.lesechos.fr/2016/08/ces-guerres-de-leau-qui-nous-menacent-1112386>



aujourd'hui très peu nombreux et les points chauds ne vont pas manquer, comme le souligne Alexandre Taithe, chargé de recherche pour la Fondation pour la recherche stratégique (FRS)¹⁹.

Prenons l'exemple du conflit diplomatique entre Égypte et Éthiopie concernant la construction du barrage Gibe III, dit barrage de la Renaissance sur l'affluent du Nil bleu. Historiquement, l'Égypte a toujours eu le contrôle du Nil. Et en 1929, l'Égypte fait part d'un traité lui accordant les deux tiers des ressources en eau ainsi qu'un droit de veto sur tous les projets concernant le Nil. En 2010, l'Éthiopie, le Burundi, la Tanzanie, le Kenya, le Rwanda et l'Ouganda, ont conclu un accord qui s'opposait à ce droit de veto égyptien²⁰. Dès 2011, l'Éthiopie a entrepris le projet titanesque du barrage, l'objectif étant d'en faire la plus grande centrale hydroélectrique d'Afrique. Ce barrage tend à répondre au besoin électrique grandissant de l'Éthiopie dont l'économie et l'industrie sont en forte croissance. La construction a démarré sur l'affluent du Nil bleu au nord du pays où se situent 85% des eaux du Nil²¹. L'Égypte lutte pour que l'Éthiopie ne puisse pas contrôler le Nil et cherche à limiter les impacts qu'aura le barrage sur son approvisionnement en eau car le barrage éthiopien affectera le débit du Nil en aval. L'Égypte dépend à 85% du Nil pour son eau et le fleuve est vital pour ce pays pauvre en eau. De plus, une baisse du débit pourrait impacter le l'approvisionnement du barrage d'Assouan, qui produit la majeure partie de l'électricité de l'Égypte. Enfin, un débit trop faible rendra difficile le transport sur le Nil et aura une forte incidence sur l'irrigation des cultures des paysans égyptiens. Depuis près de dix ans, plusieurs pourparlers ont été menés. Aujourd'hui, les parties au conflit peinent toujours à trouver un compromis durable entre Égypte, Éthiopie et Soudan alors même que la construction du barrage est terminée. Depuis six ans, l'Éthiopie mène des négociations ardues afin de remplir ce barrage. Les trois parties au conflit ont, en 2020, approuvé le remplissage du barrage de manière progressive²². Pour l'instant, la crise n'a fait l'objet d'aucune violence même si l'Égypte avait menacé de bombarder le barrage avec ses nouveaux avions Rafale²³. Aujourd'hui, les négociations avancent. L'Égypte et le Soudan reconnaissent les avantages régionaux que peuvent résulter de la conclusion d'un accord sur le barrage. Pour autant, la situation n'étant pas réglée, et la menace d'une guerre de l'eau n'est pas à exclure tant les enjeux sont importants pour les deux pays en conflit.

¹⁹ Richard HIAULT, « ces « guerres de l'eau » qui nous menacent » [en ligne], Les Echos, 6 août 2019, <https://www.lesechos.fr/2016/08/ces-guerres-de-leau-qui-nous-menacent-1112386>

²⁰ *Ibid.*

²¹ Basillioh MUTAHI, « pourquoi l'Égypte et l'Éthiopie se disputent le Nil ? » [en ligne], BBC News Afrique, 8 novembre 2019, <https://www.bbc.com/afrique/region-50331931>

²² « Grand barrage de la Renaissance : l'Éthiopie, l'Égypte et le Soudan esquissent un compromis » [en ligne], France Info Afrique, 16 janvier 2020, https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/politique-africaine/grand-barrage-de-la-rennaissance-lethiopie-legypte-et-le-soudan-esquissent-un-compromis_3787419.html

²³ Kieran COOKE, « Grand barrage de la Renaissance éthiopienne : l'Égypte se prépare à une crise hydrique majeure » [en ligne], Middle East Eye, 28 décembre 2018, <https://www.middleeasteye.net/fr/reportages/grand-barrage-de-la-rennaissance-ethiopienne-legypte-se-prepare-une-crise-hydrique>



D'autres conflits ont porté sur la ressource hydrique comme le conflit au Darfour entre 2003 et 2006. Selon le PNUE, cette crise a eu pour cause essentielle la sécheresse et la désertification²⁴. Et un des éléments clés du conflit au Darfour a été la rivalité entre populations pastorales et les populations d'agriculteurs sédentaires. A cause de la sécheresse venant impacter la disponibilité des ressources, ces populations se retrouvent en compétition pour celles-ci. L'Organisation de l'Union africaine (OUA), à l'époque, avait d'ailleurs interprété le conflit au Darfour comme une lutte pour l'accès aux terres et à l'eau²⁵. Les années 1970-1980 ont été la scène d'années de sécheresses intenses. Des pâtures se sont désertifiées, des points d'eau ont disparu. Les populations pastorales ont donc dû migrer vers le sud provoquant des conflits avec les agriculteurs déjà présents sur zone. Avant, ces populations cohabitaient en paix, mais le changement climatique via la baisse des précipitations est venu fragiliser ces relations.

En RDC, Modeste Mutinga dans son ouvrage *Le Fleuve Congo et ses affluents : château d'eau convoité. La guerre de l'eau aux portes de la RDC*, fait part de possibles convoitises pour l'eau douce dans le pays. L'accroissement démographique à venir sera certainement un important facteur de conflit car la demande et la consommation en eau douce augmentera alors même que les ressources disponibles resteront les mêmes, voire diminueront²⁶. De plus, le projet Transaqua visant à remplir le lac Tchad desséché par les eaux du fleuve Ubangui, un des affluents du fleuve Congo peut aussi être l'illustration des convoitises des pays voisins pour les ressources hydriques du château d'eau d'Afrique. Le projet est extrêmement controversé car comme vu plus tôt, les ressources en eau douce ne sont pas illimitées en RDC qui doit déjà faire face à des problèmes de gestion de l'eau.

La crainte du stress hydrique force à réfléchir. En effet, la pression actuelle et en devenir sur une ressource primaire telle que l'eau peut conduire à l'émergence d'une lutte pour son appropriation. Un conflit peut par exemple émerger entre Etats inégalement dotés en ressources renouvelables hydriques. Il faut donc s'intéresser à sa bonne distribution pour que tous les pays puissent subvenir à leurs besoins en eau de manière équitable. Ainsi, une nouvelle répartition des ressources et des approvisionnements en eau ne pourrait-elle pas être la solution ? Le parti pris d'une gestion régionale

²⁴ Olivier PETITJEAN, « le changement climatique entrainera-t-il des « guerres de l'eau » ? L'exemple du Darfour » [en ligne], Partage des eaux, 17 décembre 2009, <https://www.partagedeseaux.info/Le-changement-climatique-entrainera-t-il-des-guerres-de-l-eau-L-exemple-du>

²⁵ Frédéric LASSERRE, « Conflits hydrauliques et guerres de l'eau : un essai de modélisation », *Revue internationale et stratégique*, 2007/2 (N°66), p. 111

²⁶ Martin ENYIMO, "Essai : Modeste Mutinga publie « La Guerre de l'eau aux portes de la RDC » [en ligne], Agence d'information d'Afrique centrale, 27 septembre 2014 <http://www.adiac-congo.com/content/essai-modeste-mutinga-publie-la-guerre-de-leau-aux-portes-de-la-rdc-20448>



partagée²⁷ est intéressant. Le continent africain dispose de 9% des ressources mondiales d'eau douce renouvelable pour une part de 15% de la population mondiale. Toutes les projections à horizon 2050 et 2100 ont mis en exergue les défis que va affronter le continent africain : la croissance démographique, le changement climatique, la migration de masse, la probable insécurité alimentaire. Tous ces éléments peuvent jouer sur la disponibilité de la ressource en eau alors même qu'elle est vitale. Outre l'enjeu de la disponibilité, sa répartition est un problème central. La répartition des précipitations est inégale, et dépend notamment des climats régionaux. De plus, les ressources en eau renouvelable par habitant en Afrique restent inférieures de 41% à la moyenne mondiale. Ajoutons aussi qu'il existe une véritable inégalité d'accès à l'eau potable et à l'assainissement, ce qui est préoccupant pour les populations en zones vulnérables aux changements climatiques, principalement dans les campagnes. Le risque de stress hydrique existe et des projections pour 2025 le prévoient pour douze pays avec un possible état de pénurie pour certains, comme ceux de la Corne de l'Afrique. Dès 2000, les Etats africains avaient mis en œuvre le document « Vision africaine de l'eau 2025 » qui visait la mise en valeur et la gestion des ressources mal ou non exploitées à l'échelle internationale. A l'échelle régionale, l'édification d'institutions pour la gestion de cette ressource demeure compliquée. Le défi futur réside donc dans la mise en place de processus de coopération régionale pour assurer une gestion équilibrée des ressources en eau.

²⁷ Géraud MAGRIN, Alain DUBRESSON, Olivier NINOT, Aurélie BOISSIERE, *Atlas de l'Afrique, un continent émergent ? 2^e édition*, Autrement, octobre 2018, 96p.



CONCLUSION

En définitive, les changements climatiques peuvent conduire à une pénurie de l'eau potable et donc précariser davantage les populations rurales particulièrement vulnérables. L'approvisionnement en eau, en nourriture, la santé et l'hygiène feront partie des défis à relever très prochainement. Pour autant, le problème de l'eau peut aussi être d'origine humaine (exploitations minières, mauvaise gouvernance...). Mais selon Bruno Tertrais, une pénurie de ressources reste peu probable²⁸.

Dès les années 1990, Thomas Homer-Dixon soutenait que la compétition pour le contrôle des ressources naturelles déclinantes, à savoir les terres arables, l'eau ou la pêche, était susceptible d'alimenter des conflits armés ; en étant facteur d'exacerbation de tensions déjà existantes²⁹. Par conséquent, le changement climatique combiné aux carences structurelles des pays, ont et auront pour effet de raréfier certaines ressources vitales comme l'eau, qui pourraient être l'objet de convoitises et de rivalités.

Les solutions à apporter pour éviter ces « guerres de l'eau » sont limitées car elles reposent, entre autres, sur une nouvelle gestion des ressources hydriques. L'enjeu est de taille car les pays, aux priorités propres, peineront certainement à trouver un compromis à court terme, alors que le temps, lui, est compté.

²⁸ Bruno Tertrais soutient que la question des ressources est centrale pour l'avenir de la planète. Mais l'auteur ne pense pas qu'il y aura pénurie des ressources. Il relève que les terres sont exploitées et que la nourriture disponible n'est pas en situation de pénurie, surtout que certaines terres aptes à la culture ne sont pas exploitées. De plus, il exprime son scepticisme face aux conflits ayant pour objet la captation de ressources car selon lui, c'est l'abondance de ressources qui suscite la convoitise et non sa rareté. Ainsi, ce n'est pas l'offre qui décroîtra du fait de la rareté, mais la demande du fait de l'augmentation du prix et de l'adaptation de la consommation. Concernant le problème des ressources en Afrique, il est pour lui d'origine humaine et non naturelle. Ainsi, selon Bruno Tertrais, la planète sera capable de nourrir la population à condition qu'on ne tombe pas dans la surconsommation, que la répartition soit gérée, et que l'environnement dans son ensemble soit protégé pour éviter toute crise alimentaire. Dans Bruno TERTRAIS, *Le choc démographique, chapitre 5*, Odile Jacob, février 2020, 245p.

²⁹ Thomas F. HOMER DIXON, *Environment, scarcity and Violence*, Princeton, Princeton University Press, 1999.